

COMPTE RENDU
Du CONSEIL MUNICIPAL
Du vendredi 31/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente et un mai à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de CARNAS, se sont réunis en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 4 avril 2024.

Étaient présents : Joël ROUDIL, Bernard LEVY, Virginie STEFFEN, Anthony MEURICE, Frédéric LEDENT, Benoît BOURGEOIS, Julie LESUEUR,
Étaient absents : Pascale DUFOUR (pouvoir à Anthony MEURICE), Hervé LECLAIR, Rolland DUBOIS (pouvoir à Joël ROUDIL),

Date de la convocation : 27/05/2024
Secrétaire de séance : Benoît BOURGEOIS,

ORDRE DU JOUR : 3 délibérations, questions diverses
Le compte-rendu du conseil municipal du 11/04/2024 a été approuvé à l'unanimité.

1-décision modificative n°1 sur le budget assainissement

Monsieur le maire expose :

Un virement de crédits est nécessaire pour rectifier le budget assainissement en ce qui concerne les amortissements.

Compte chapitre	Recettes	Dépenses
<u>28158 amortissements</u>	+40 000	- 40 000
28158 amortissements		
2158 autres immobilisation		+80 000

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

Vote : 9 pour (7+2)

2-délibération demandant à bénéficier d'un régime dérogatoire pour conserver en mairie les archives communales

Monsieur le maire expose :

Mr le Maire expose que le service des archives se sont déplacées il y a 1 mois pour contrôler les archives de la commune. Dans le rapport rédigé le service des archives félicite la Mairie pour l'attention apportées aux archives de la commune. Quelques recommandations sont indiquées : il est nécessaire d'installer un détecteur de fumée et un extincteur spécifique à eau, de remplacer les armoires en bois par des armoires en fer (évite des insectes) et de relier des documents.

Les archives produites ou reçues par les communes de moins de 2000 habitants, doivent être déposées au service départemental d'archives compétent à l'expiration d'un délai de cent vingt ans pour les registres de l'état civil et de cinquante ans pour les autres documents. Toutefois après déclaration auprès du représentant de l'Etat dans le département et accord de l'administration des archives, la commune peut conserver elle-même ses archives. Le conseil municipal doit délibérer sur le sujet afin d'adresser au préfet une demande de dérogation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide

-D'autoriser le Maire de solliciter le Préfet pour une demande de dérogation pour conserver en Mairie les archives Municipales, et de mettre en œuvre la mise en sécurité incendie nécessaire à l'autorisation de dérogation.

Vote : 9 pour (7+2)

3-délibération relative au temps de travail fixant les cycles de travail (1 607 heures)

Le Préfet du Gard rappelle qu'il appartient à chaque collectivité de se mettre en conformité avec la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoyant la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures (soit 35 heures hebdomadaires).

Vote : 9 pour (7+2)

Questions diverses

Organisation des élections européennes le 9 juin 2024 :

Le bureau de Carnas sera ouvert de 8h00 à 18h00 le dimanche 9 juin 2024.

Il y a 38 listes, des traçages de cases sur le mur de la mairie ont été réalisés pour l'affichage.

Les élections se déroulent dans la grande salle du foyer, les entrées et sorties se feront par 2 portes différentes

Tenue du bureau : répartition des 4 périodes de 3h de la journée avec les élus :

8h 11h : M. ROUDIL Joël, Mme SEFFEN Virginie, M. LEDENT Frédéric

11h 14h : Mme LESUEUR Julie, M LEVY Bernard,

14h 17h : M LEVY Bernard, M. ROUDIL Joël

17h – 18h + dépouillement : M. ROUDIL Joël, M MEURICE Anthony, M. BOURGEOIS Benoît

Benoît Bourgeois est en charge de la saisie des résultats dans le logiciel EIREL.

Questions diverses :

M ROUDIL Joël

Travaux route St Bauzille :

Les travaux de la route commencent du 17 juin au 20 juin de 8h à 18h réouverture le soir et le week-end. Des déviations seront mises en place.

Du 20 au 24 juin (village enrobé à chaud)

Du 22 juillet au 26 juillet (MBCF sur alternat).

Du 5 au 8 août signalisation verticale

Travaux SMEG : les réseaux ont été basculés

Travaux de la Porte de l'église, elle a été rénovée (réparation + peinture)

Travaux WC école : Un projet est à l'étude. Il est proposé par un architecte de partager le préau en 2 pour faire 4 WC et une descente pour handicapés dans la cour avec points de retournement. La construction d'un préau à l'entrée de l'école sera réalisée pour compenser la perte du préau existant. Mme LESUSUER Julie propose d'associer cette construction à un projet de désimperméabilisations de la cour de l'école.

Kermesse de l'APE aura lieu le jeudi 27 juin en fin de journée

La troupe NU a été enthousiaste sur le foyer et remercie vivement la mairie pour le prêt de la salle

M. BOURGEOIS Benoît

Propose qu'avant la retransmission de l'opéra ce dimanche 2 juin qu'il y ait une diffusion d'informations sur la commune de Carnas :

- inscription sur site internet pour liste diffusion

-15 juin séance de cinéma proposée par le CEP

- fête de la musique 22 juin,

-30 juin nettoyage nature,

-6 juillet fête du village,

-14 juillet brasucade

-26 juillet cinéma itinérant,

Fait un point sur l'**antenne relais** : elle devait être activée le 29/05. Elle n'a pas pu être activée pour des raisons techniques, elle le sera le 15 juillet prochain.

En ce qui concerne le radar pédagogique : il est en cours de configuration. Il a été demandé un mot de passe au constructeur pour finaliser la programmation.

Ecole :

- Le conseil d'école aura lieu le mardi 4 juin à 18h00 au foyer de Corconne
- M. BOURGEOIS Benoît a reconditionné 3 ordinateurs dont 1 a été testé pendant 2 semaine par la directrice. Elle trouve cela satisfaisant, il faut cependant changer les batteries pour un montant unitaire de 30 euros à 70 euros. Les autres pièces de reconditionnement seront financées par M. BOURGEOIS Benoît.

Cantine : il y a un problème de calcaire sur le lave-vaisselle, 3 solutions :

- Un Pack installation de cartouches anticalcaires à 600 €TTC + changement des cartouches tous les 3300 litres en moyenne, 2,8 litres par cycle = 1178 lavages. Cartouche à changer par SIRP ? : entre 230 et 270 €TTC
- Cartouche filtrante pour tout le foyer : + : - 200 € + cartouches régulièrement 30 à 50 euros
- Adoucisseur : 2000 à 2500 euros + sel

Compte-rendu du Conseil municipal des jeunes

La Fontaine devant l'école : est fermée car elle a été bouchée par du gravier. M. MEURICE Anthony est chargé de la déboucher pour une remise en service.

Est-il possible de couper les herbes au niveau du croisement de la route de Brouzet-les Quissac (croix) pour une meilleure visibilité. A faire par Conseil Départemental 30.

Mme LUSUEUR Julie :

- **Ecologistes de l'Euzière** propose une animation : salades sauvages : pour cela il faut une mise à disposition de matériel (tables, chaises), et quelques boissons pour les animateurs. En moyenne cette animation regroupe 200 personnes et peu amener jusqu'à 500 personnes. Une proposition de faire déguster les vins de Carnas (Sigalière, Coursac, Jésus , ...) est envisagée. Il n'y a pas de cueillette individuelle seuls les animateurs prélèvent de la salade pour proposer une dégustation.
- Date retenue : samedi 22 mars 2025.
- Le broyat a été mis en place sur l'**espace des plantations**, toutes les plantes ont pris.
- Voir à délimiter les emplacements des plantes par des pierres

M. Meurice Anthony :

- Le berger de Vacquieres souhaite faire pâturer ses bêtes sur les terres communales à l'automne et printemps (280 têtes). L'autorisation est donnée
- Une autorisation de faire paître des chevaux sur terrain de foot a été donnée

M. LEVY Bernard :

- Propose un Flyer pour le nettoyage de la nature du 30 juin
- Demande s'il y a une possibilité de refaire la voirie de d'autres rue.

Plus rien étant inscrit à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 20h30.

COMPTE RENDU
Du CONSEIL MUNICIPAL
Du vendredi 31/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente et un mai à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de CARNAS, se sont réunis en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 4 avril 2024.

Étaient présents : Joël ROUDIL, Bernard LEVY, Virginie STEFFEN, Anthony MEURICE, Frédéric LEDENT, Benoît BOURGEOIS, Julie LESUEUR,

Étaient absents : Pascale DUFOUR (pouvoir à Anthony MEURICE), Hervé LECLAIR, Rolland DUBOIS (pouvoir à Joël ROUDIL),

Date de la convocation : 27/05/2024

Secrétaire de séance : Benoît BOURGEOIS,

ORDRE DU JOUR : 3 délibérations, questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 11/04/2024 a été approuvé à l'unanimité.

1-décision modificative n°1 sur le budget assainissement

Monsieur le maire expose :

Un virement de crédits est nécessaire pour rectifier le budget assainissement en ce qui concerne les amortissements.

Compte	chapitre	Recettes	Dépenses
<u>28158 amortissements</u>		+40 000	
28158 amortissements			- 40 000
2158 autres immobilisation			+80 000

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

Vote : 9 pour (7+2)

2-délibération demandant à bénéficier d'un régime dérogatoire pour conserver en mairie les archives communales

Monsieur le maire expose :

Mr le Maire expose que le service des archives se sont déplacées il y a 1 mois pour contrôler les archives de la commune. Dans le rapport rédigé le service des archives félicite la Mairie pour l'attention apportées aux archives de la commune. Quelques recommandations sont indiquées : il est nécessaire d'installer un détecteur de fumée et un extincteur spécifique à eau, de remplacer les armoires en bois par des armoires en fer (évite des insectes) et de relier des documents.

Les archives produites ou reçues par les communes de moins de 2000 habitants, doivent être déposées au service départemental d'archives compétent à l'expiration d'un délai de cent vingt ans pour les registres de l'état civil et de cinquante ans pour les autres documents. Toutefois après déclaration auprès du représentant de l'Etat dans le département et accord de l'administration des archives, la commune peut conserver elle-même ses archives. Le conseil municipal doit délibérer sur le sujet afin d'adresse au préfet une demande de dérogation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide

-D'autoriser le Maire de solliciter le Préfet pour une demande de dérogation pour conserver en Mairie les archives Municipales, et de mettre en œuvre la mise en sécurité incendie nécessaire à l'autorisation de dérogation.

Vote : 9 pour (7+2)

3-délibération relative au temps de travail fixant les cycles de travail (1 607 heures)

Le Préfet du Gard rappelle qu'il appartient à chaque collectivité de se mettre en conformité avec la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoyant la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures (soit 35 heures hebdomadaires).

Vote : 9 pour (7+2)

Questions diverses

Organisation des élections européennes le 9 juin 2024 :

Le bureau de Carnas sera ouvert de 8h00 à 18h00 le dimanche 9 juin 2024.

Il y a 38 listes, des traçages de cases sur le mur de la mairie ont été réalisés pour l'affichage.

Les élections se déroulent dans la grande salle du foyer, les entrées et sorties se feront par 2 portes différentes

Tenue du bureau : répartition des 4 périodes de 3h de la journée avec les élus :

8h 11h : M. ROUDIL Joël, Mme SEFFEN Virginie, M. LEDENT Frédéric

11h 14h : Mme LESUEUR Julie, M LEVY Bernard,

14h 17h : M LEVY Bernard, M. ROUDIL Joël

17h – 18h + dépouillement : M. ROUDIL Joël, M MEURICE Anthony, M. BOURGEOIS Benoît

Benoît Bourgeois est en charge de la saisie des résultats dans le logiciel EIREL.

Questions diverses :

M ROUDIL Joël

Travaux route St Bauzille :

Les travaux de la route commencent du 17 juin au 20 juin de 8h à 18h réouverture le soir et le week-end. Des déviations seront mises en place.

Du 20 au 24 juin (village enrobé à chaud)

Du 22 juillet au 26 juillet (MBCF sur alternat).

Du 5 au 8 août signalisation verticale

Travaux SMEG : les réseaux ont été basculés

Travaux de la Porte de l'église, elle a été rénovée (réparation + peinture)

Travaux WC école : Un projet est à l'étude. Il est proposé par un architecte de partager le préau en 2 pour faire 4 WC et une descente pour handicapés dans la cour avec points de retournement. La construction d'un préau à l'entrée de l'école sera réalisée pour compenser la perte du préau existant. Mme LESUEUR Julie propose d'associer cette construction à un projet de désimperméabilisations de la cour de l'école.

Kermesse de l'APE aura lieu le jeudi 27 juin en fin de journée

La troupe NU a été enthousiaste sur le foyer et remercie vivement la mairie pour le prêt de la salle

M. BOURGEOIS Benoît

Propose qu'avant la retransmission de l'opéra ce dimanche 2 juin qu'il y ait une diffusion d'informations sur la commune de Carnas :

- inscription sur site internet pour liste diffusion

-15 juin séance de cinéma proposée par le CEP

- fête de la musique 22 juin,

-30 juin nettoyage nature,

-6 juillet fête du village,

-14 juillet brasucade

-26 juillet cinéma itinérant,

Fait un point sur l'**antenne relais** : elle devait être activée le 29/05. Elle n'a pas pu être activée pour des raisons techniques, elle le sera le 15 juillet prochain.

En ce qui concerne le radar pédagogique : il est en cours de configuration. Il a été demandé un mot de passe au constructeur pour finaliser la programmation.

Ecole :

- Le conseil d'école aura lieu le mardi 4 juin à 18h00 au foyer de Corconne
- M. BOURGEOIS Benoît a reconditionné 3 ordinateurs dont 1 a été testé pendant 2 semaines par la directrice. Elle trouve cela satisfaisant, il faut cependant changer les batteries pour un montant unitaire de 30 euros à 70 euros. Les autres pièces de reconditionnement seront financées par M. BOURGEOIS Benoît.

Cantine : il y a un problème de calcaire sur le lave-vaisselle, 3 solutions :

- Un Pack installation de cartouches anticalcaires à 600 €TTC + changement des cartouches tous les 3300 litres en moyenne, 2,8 litres par cycle = 1178 lavages. Cartouche à changer par SIRP ? : entre 230 et 270 €TTC
- Cartouche filtrante pour tout le foyer : + : - 200 € + cartouches régulièrement 30 à 50 euros
- Adoucisseur : 2000 à 2500 euros + sel

Compte-rendu du Conseil municipal des jeunes

La Fontaine devant l'école : est fermée car elle a été bouchée par du gravier. M. MEURICE Anthony est chargé de la déboucher pour une remise en service.

Est-il possible de couper les herbes au niveau du croisement de la route de Brouzet-les Quissac (croix) pour une meilleure visibilité. A faire par Conseil Départemental 30.

Mme LUSUEUR Julie :

- **Ecologistes de l'Euzière** propose une animation : salades sauvages : pour cela il faut une mise à disposition de matériel (tables, chaises), et quelques boissons pour les animateurs. En moyenne cette animation regroupe 200 personnes et peut amener jusqu'à 500 personnes. Une proposition de faire déguster les vins de Carnas (Sigalière, Coursac, Jésus , ...) est envisagée. Il n'y a pas de cueillette individuelle seuls les animateurs prélèvent de la salade pour proposer une dégustation.
- Date retenue : samedi 22 mars 2025.
- Le broyat a été mis en place sur l'**espace des plantations**, toutes les plantes ont pris.
- Voir à délimiter les emplacements des plantes par des pierres

M. Meurice Anthony :

- Le berger de Vacquieres souhaite faire pâturer ses bêtes sur les terres communales à l'automne et printemps (280 têtes). L'autorisation est donnée
- Une autorisation de faire paître des chevaux sur terrain de foot a été donnée

M. LEVY Bernard :

- Propose un Flyer pour le nettoyage de la nature du 30 juin
- Demande s'il y a une possibilité de refaire la voirie de d'autres rues.

Plus rien étant inscrit à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 20h30.

Joël ROUDIL,
Maire

